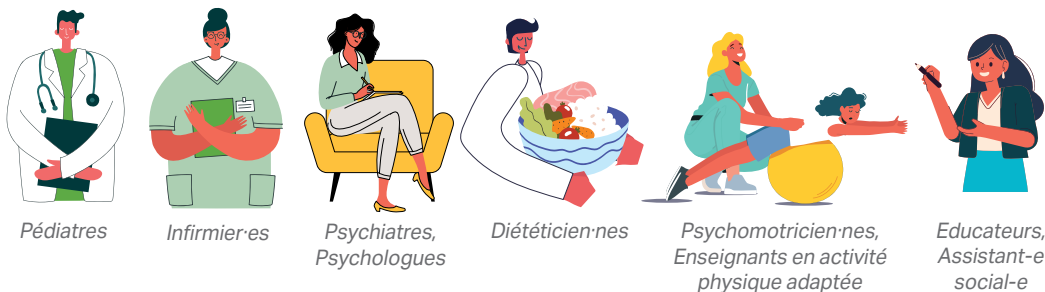


L'ÉQUIPE



Des soignants référents en addictologie assurent le suivi spécifique, dont les substituts nicotiniques et le travail motivationnel.

NOS OBJECTIFS DE SOIN

L'abstinence pendant le séjour est une condition de l'expérience proposée au jeune, elle n'est pas le seul critère de réussite. Une reprise de consommation après la sortie fait parfois partie du processus et n'annule pas le travail accompli.

Ce que nous cherchons à obtenir : un fonctionnement quotidien restauré, un lien de soin qui tient dans la durée, une dynamique familiale remise en mouvement, une scolarité maintenue et un jeune plus outillé face à ses situations à risque.

INFORMATIONS PRATIQUES

Comment nous adresser un patient ?

Pour demander une admission, envoyez votre dossier par courrier ou directement au secrétariat médical : sec.med.chanay@mgen.fr

Vous pouvez retrouver le formulaire en ligne sur notre site internet : <https://proximite.mgen.fr/172-etablissement-de-sante-pour-adolescents>

Pour un enfant âgé de 10 à 14 ans

Contactez le secrétariat du Colombier au 04 50 56 80 09
Horaires téléphoniques : du lundi au vendredi de 9h30 à 11h30 et de 14h30 à 16h30
sauf le mardi après-midi.

Pour un enfant âgé de 15 à 18 ans

Contactez le secrétariat du Crêt d'Eau au 04 50 56 80 13
Horaires téléphoniques : du lundi au vendredi de 9h00 à 13h00 et de 14h00 à 17h15
sauf le jeudi après-midi.

**Établissement de santé
pour adolescents de Chanay
Groupe MGEN**

📍 7, rue du Château - 01420 CHANAY
☎ 04 50 56 80 00 (Accueil)

CEREA & IMPRESSION © FILLION



CONDUITES ADDICTIVES

À L'ADOLESCENCE

**Un parcours de soins en hospitalisation complète,
sans rupture de scolarité**

Établissement de santé pour adolescents à Chanay

SMR pédiatrique pour adolescents de 11 à 17 ans qui accueillent des jeunes avec des troubles psychiques dans un cadre d'un dispositif de soins-études.



Chez l'adolescent, la conduite addictive est le plus souvent un symptôme, au même titre que le refus scolaire ou les gestes auto-agressifs, et rarement un trouble isolé. Nous accueillons le jeune dans sa globalité. L'usage est la porte d'entrée, le soin porte sur ce qui se joue en dessous.

Un adolescent accueilli chez nous est hospitalisé à temps complet et continue d'aller en cours.

À QUI S'ADRESSE CE PARCOURS ?

Adolescents de 11 à 17 ans présentant un trouble de l'usage de substances ou une addiction comportementale, le plus souvent associé à une problématique psychiatrique, développementale ou sociale.

La déscolarisation peut être une indication mais n'est pas un préalable indispensable, beaucoup de jeunes qui tiennent encore scolairement peuvent nécessiter une hospitalisation.

Indications

L'hospitalisation complète se justifie quand au moins un de ces éléments est réuni, **associé à un retentissement fonctionnel avéré.**

- > Nécessité d'une rupture avec un environnement qui entretient la conduite ou qui met le jeune en danger.
- > Comorbidité psychiatrique justifiant un accompagnement global.
- > Échec de l'ambulatoire et des mesures de cadrage au domicile.
- > Nécessité d'un bilan somatique, psychiatrique et social impossible à conduire en ambulatoire.
- > Intérêt d'une expérience de vie structurée sans le produit ou sans la conduite, permettant au jeune d'observer par lui-même les effets sur son sommeil, son corps, son humeur et ses relations.

Addictions comportementales (écrans, jeux vidéo, réseaux, téléphone)

L'apport propre de l'hospitalisation est la mise à distance que l'ambulatoire ne peut pas produire. Plusieurs de ces éléments doivent être réunis :

- > Inversion du rythme jour et nuit, usage nocturne massif.
- > Négligence de l'alimentation, de l'hygiène, du sommeil.
- > Retentissement nutritionnel ou trouble du comportement alimentaire associé.
- > Retrait social complet, effondrement des liens hors ligne.
- > Effondrement du fonctionnement global, y compris quand la scolarité se maintient au prix du reste.
- > Agressivité lors des tentatives de limitation, milieu familial qui ne parvient plus à contenir.
- > Comorbidité psychiatrique dont l'écran est un moyen d'évitement.

Le temps passé devant les écrans n'est pas tant un critère, c'est principalement le retentissement qui compte.

Substances

- > Bascule vers un usage solitaire et auto-thérapeutique, perte de contrôle, usage matinal ou pour tenir.
- > Conduites à risque sous-produit, intoxications répétées, mises en danger.
- > Retentissement somatique nécessitant un bilan et une remise en état.
- > Polyconsommation associée à une souffrance psychique et à un désertage familial ou social.

Contre-indications

Les situations suivantes relèvent d'un autre niveau de soin, en amont d'une éventuelle admission chez nous :

- > Intoxication aiguë, ou sevrage avec dépendance physique forte nécessitant une surveillance médicale rapprochée.
- > Épisode psychotique aigu, risque suicidaire imminent élevé nécessitant une unité de crise.

Nous interrogeons également, sans les écarter par principe, les demandes portées par un usage expérimental sans retentissement, par un critère purement quantitatif, ou par une recherche de solution d'hébergement en l'absence d'indication clinique propre. L'absence d'assentiment du jeune se travaille et son adhésion au projet de soins, même partielle, reste à obtenir.

DÉROULEMENT DU SÉJOUR



Socle de 4 semaines
extensible selon les besoins.

> Première semaine

accueil, bilan somatique, psychiatrique et social, construction de l'alliance et du contrat de soin.

> Deux semaines

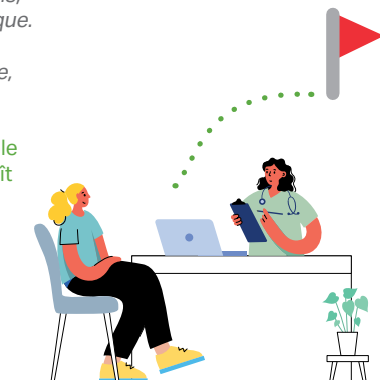
travail de fond sur la comorbidité, entretiens individuels, groupes, travail familial, axe corporel et activité physique.

> Dernière semaine

préparation du retour, repérage des situations à risque, organisation du relais, préparée dès l'admission.

Une poursuite en hospitalisation séquentielle est possible et souvent utile. Elle permet de travailler ce qui réapparaît une fois hors des murs, en conditions réelles.

Les admissions se font de manière continue y compris pendant l'été. Le jeune est accueilli au sein de l'unité, sans groupe fermé dédié à l'addictologie.



LA SCOLARITÉ

Grâce à sa structure d'enseignement collège et lycée, l'établissement remplit une double mission : les soins et la scolarité.

Une convention avec l'Education Nationale encadre ce dispositif.

Les cours continuent tout au long du séjour, dans presque toutes les matières. Seules exceptions : l'italien, les matières professionnelles, certains enseignements de spécialité et technologiques à l'exception de la série STMG, qui reste assurée.

L'établissement d'origine est informé de la prise en charge par la responsable pédagogique de l'unité d'enseignement (mail, appel téléphonique).

Les coordonnées du professeur principal sont transmises. L'unité d'enseignement transmet les bilans pédagogiques du séjour, les bulletins trimestriels.

L'élève reste obligatoirement inscrit dans son établissement d'origine qui effectue les inscriptions aux examens.

